



Niveau 3 – REGLEMENTATION ORGANISATION

Réglementation
Organisation

1-REGLEMENTATION

Justification

Conditions de candidature

Licence

Assurance

Prérogatives

Equipement

2-ORGANISATION

Signes

Cadre de la plongée

Orientation

Et après ...

- En tant que plongeur niveau 2
 - → vous avez accédé à l'autonomie jusqu'à 20 m et approché les plongées profondes en étant encadrés par un guide de palanquée

- En tant que futur niveau 3
 - vous allez accédé à l'autonomie complète
 - Progressivement jusqu'à la limite des plongées à l'air à 60m
 - Vous serez amené à organiser vos plongées (sur décision du DP)
 - → Vous devez donc approfondir vos connaissances du cadre réglementaire dans lequel vous allez plonger

Rappel : la pratique de la plongée subaquatique est régie par le code du sport dont la dernière mise à jour est parue au JO du 22 fev 2012 et est applicable au 1^{er} Avril 2012

1-REGLEMENTATION

Justification

Conditions de candidature

Licence

Assurance

Prérogatives

Equipement

2-ORGANISATION

Signes

Cadre de la plongée

Orientation

Et après ...

- Etre titulaire d'une licence F.F.E.S.S.M. en cours de validité
- Etre âgé de 18 ans au moins
- Etre titulaire du niveau 2 de la F.F.E.S.S.M.
 - d'un brevet ou attestation admis en équivalence (cmas par exemple)
- Etre en possession d'un certificat médical de non-contre-indication à la pratique de la plongée subaquatique
 - établi depuis moins de 1 an,
 - délivré par un médecin fédéral ou médecin généraliste
- Etre titulaire du RIFAP

1-REGLEMENTATION

Justification

Conditions de candidature

Licence

Assurance

Prérogatives

Equipement

2-ORGANISATION

Signes

Cadre de la plongée

Orientation

Et après ...



- La licence est valable dans le monde entier, elle permet :
 - d' être couvert par une assurance en responsabilité civile. (Valable du 15 septembre au 31 Décembre de l'année suivante, soit 15,5 mois).
 - de pouvoir souscrire une assurance individuelle (loisir 1,2 ou 3)
 - d'être affilié à un club de la fédération F.F.E.S.S.M.
 - de pouvoir passer des niveaux de plongée et pratiquer toutes les activités
 - Elle donne droit à la pratique de la chasse sous-marine
 - Participer aux activités et compétitions organisées par la fédé

1-REGLEMENTATION

Justification

Conditions de candidature

Licence

Assurance

Prérogatives

Equipement

2-ORGANISATION

Signes

Cadre de la plongée

Orientation

Et après ...



PREROGATIVES (1)

1-REGLEMENTATION

Justification

Conditions de candidature

Licence

Assurance

Prérogatives

Equipement

2-ORGANISATION

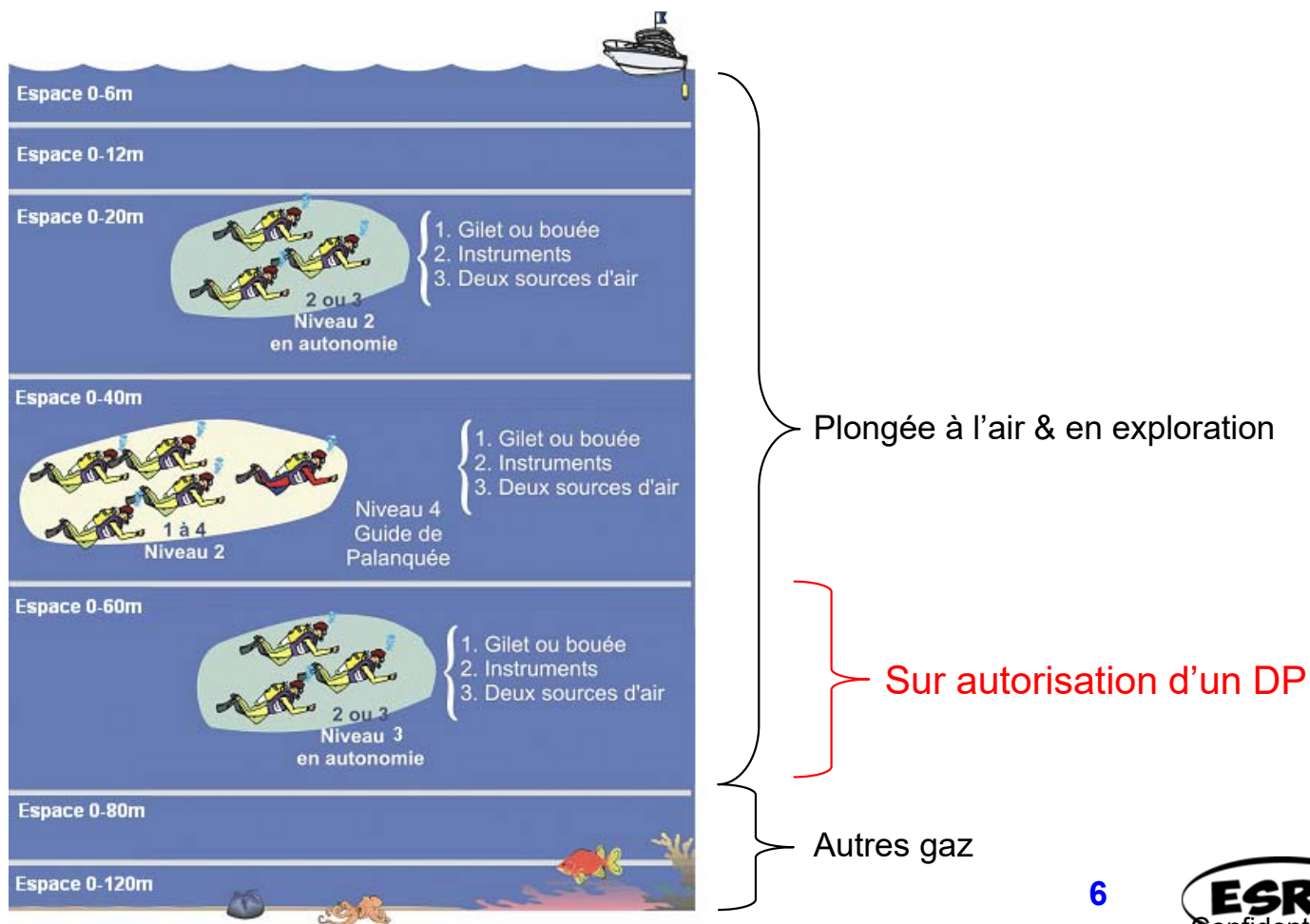
Signes

Cadre de la plongée

Orientation

Et après ...

- Palanquée
 - Même trajet
 - Même durée
 - Même profondeur
 - → décompression unique pour TOUS les membres de la palanquée



1-REGLEMENTATION

Justification

Conditions de candidature

Licence

Assurance

Prérogatives

Equipement

2-ORGANISATION

Signes

Cadre de la plongée

Orientation

Et après ...

Pourquoi la plongée à l'air est-elle limitée à 60 m ?

■ Choisir une réponse :

- 1) parce que au-delà, c'est trop sombre ?
- 2) elle n'est pas limitée car les tables de décompression prévoient des profondeurs supérieures ?
- 3) pour ne pas dépasser une PPO2 > 1,6 bars, seuil de toxicité de l'oxygène ?
- 4) parce que la narcose devient très dangereuse à partir de cette profondeur ?

1-REGLEMENTATION

Justification

Conditions de candidature

Licence

Assurance

Prérogatives

Equipement

2-ORGANISATION

Signes

Cadre de la plongée

Orientation

Et après ...

Pourquoi la plongée à l'air est-elle limitée à 60 m ?

■ Choisir une réponse :

- 1) parce que au-delà, c'est trop sombre ?
- 2) elle n'est pas limitée car les tables de décompression prévoient des profondeurs supérieures ?
- 3) pour ne pas dépasser une PPO2 > 1,6 bars, seuil de toxicité de l'oxygène ?
- 4) parce que la narcose devient très dangereuse à partir de cette profondeur ?

Bonne réponse = 4 – le seuil limite est une PPN2 = 5,6 bar

PREROGATIVES (2)

1-REGLEMENTATION

Justification

Conditions de candidature

Licence

Assurance

Prérogatives

Equipement

2-ORGANISATION

Signes

Cadre de la plongée

Orientation

Et après ...

- En tant que N2 vous pouvez préparer le niveau 3,
 - Par étape en passant les compétences PE 60 et/ou PA 40
 - Un examen N3 sera toutefois nécessaire
- En tant que niveau 3, vous pourrez plonger en autonomie dans l'espace 0-60 m
 - Avec une adaptation progressive de 40 à 60 m après formation du N3 (compétences PE60 et/ou PA60)
 - Sur décision du DP, organiser vos plongées de façon autonome
- Accès :
 - au Nitrox de base & Nitrox confirmé
 - à l'initiateur de club (avec 12 plongées en autonomie)
 - Au niveau 4 (guide de palanquée)

PREROGATIVES (3)

1-REGLEMENTATION

Justification

Conditions de candidature

Licence

Assurance

Prérogatives

Equipement

2-ORGANISATION

Signes

Cadre de la plongée

Orientation

Et après ...

« ANNEXE III- 16 b

(Article A. 322-82 du code du sport)

Conditions d'évolution en exploration en plongée à l'air en milieu naturel

ESPACES d'évolution	PLONGÉE ENCADRÉE			PLONGÉE AUTONOME	
	Aptitudes minimales des plongeurs encadrés	Effectif maximal de la palanquée (personne encadrant la palanquée non comprise)	Compétence minimale de la personne encadrant la palanquée	Aptitudes minimales des plongeurs en autonomie	Effectuif maximal De la palanquée
Espace de 0 à 6 mètres	Débutants	4 (*)	E1 ou GP ou P4		
Espace de 0 à 12 mètres	PE-12	4 (*)	E2 ou GP ou P4	PA-12	3
Espace de 0 à 20 mètres	PE-20	4 (*)	E2 ou GP ou P4	PA-20	3
Espace de 0 à 40 mètres	PE-40	4 (*)	E3 ou GP ou P4	PA-40	3
Espace de 0 à 60 mètres	PE-60	4	E4	PA-60	3

(*) Possibilité d'ajouter dans la palanquée un ou plusieurs plongeurs supplémentaires, au minimum titulaires d'une qualification de guide de palanquée (GP) ou de plongeur niveau 4 (P4).

Niveau 3

Prof. limitée à 40m si pas DP

PREROGATIVES (4)

1-REGLEMENTATION

Justification

Conditions de candidature

Licence

Assurance

Prérogatives

Equipement

2-ORGANISATION

Signes

Cadre de la plongée

Orientation

Et après ...

« ANNEXE III-14 b

(Article A. 322-77 du code du sport)

BREVETS DÉLIVRÉS par la FFESSM, la FSGT, l'UCPA, l'ANMP et le SNMP	BREVETS DÉLIVRÉS PAR LA CMAS	APTITUDES À PLONGER ENCADRÉ par un guide de palanquée	APTITUDES À PLONGER en autonomie (sans personne encadrant la palanquée)
Plongeur niveau 1 - P1	Plongeur 1 étoile	PE-20	
Plongeur niveau 1 - P1 incluant l'autonomie		PE-20	PA-12
Plongeur niveau 2 - P2	Plongeur 2 étoiles	PE-40	PA-20
Plongeur niveau 3 - P3	Plongeur 3 étoiles	PE-60	PA-60

REGLEMENTATION & ORGANISATION

NIVEAUX

1-REGLEMENTATION

Justification

Conditions de candidature

Licence

Assurance

Prérogatives

Equipement

2-ORGANISATION

Signes

Cadre de la plongée

Orientation

Et après ...

- ANMP : Association Nationale des Moniteurs de plongée
- FFESSM : Fédération Française d'Etudes et de Sports Sous-Marins
- CMAS : Confédération Mondiale des Activités Subaquatiques
- FSGT : Fédération Sportive et Gymnique du Travail
- SNMP : Syndicat National des Moniteurs de Plongée

- Equivalences



Niveau de prérogative de plongeur	ANMP	FFESSM	CMAS	FSGT	SNMP
niveau 1 (P1)	niveau 1 plongeur	plongeur N1	plongeur 1 étoile	plongeur N1	plongeur
niveau 2 (P2)	niveau 2 équipier	plongeur N2	plongeur 2 étoiles	plongeur N2	plongeur confirmé
niveau 3 (P3)	niveau 3 autonome	plongeur N3	plongeur 3 étoiles	plongeur N3	plongeur autonome
niveau 4 (P4)	niveau 4 guide de palanquée	niveau 4 guide de palanquée	plongeur 3 étoiles ^o	guide de palanquée	guide de palanquée
niveau 5 (P5)		qualification de directeur de plongée*		qualification de directeur de plongée*	directeur de plongée*

1-REGLEMENTATION

Justification

Conditions de candidature

Licence

Assurance

Prérogatives

Equipement

2-ORGANISATION

Signes

Cadre de la plongée

Orientation

Et après ...

- Obligatoire pour le plongeur :
 - Un **système gonflable de sécurité (SGS)** au moyen de gaz comprimé permettant de regagner la surface et de s'y maintenir
 - Des **moyens permettant de contrôler personnellement** les caractéristiques de la plongée et de la remontée de la palanquée
 - (Ordinateur ou Tables, Profondimètre & montre)
 - Un **équipement de plongée permettant d'alimenter** en gaz respirable un équipier sans partage d'embout (OCTOPUS)
 - **Parachute de palier** (1 parachute obligatoire / palanquée), mieux → 1 / plongeur

- Matériel conseillé :
 - Boussole
 - Phare ou lampe
 - Lampe flash
 - Couteau
 - Ces équipements peuvent être rendus obligatoire dans certaines conditions de plongée
 - Phare ou lampe : plongée de nuit.
 - VHF portative immergeable

- Une plongée AUTONOME se prépare
 - A-t-on Tout son équipement ? ... en état de fonctionnement ?
 - Quel type de matériel ont les autres de la palanquée ?
 - Quel type de plongée ont-ils fait précédemment ?

SIGNES (1)

1-REGLEMENTATION

Justification

Conditions de candidature

Licence

Assurance

Prérogatives

Equipement

2-ORGANISATION






Signes

Cadre de la plongée

Orientation

Et après ...

- En tant que plongeur autonome N3, vous pouvez être amené à plonger avec d'autres plongeurs que vous ne connaissez pas
 - Echangez AVANT au sec sur certains signes de convention (réserve, mi-bouteille, ...)
 - Echangez PENDANT la plongée
- Signes internationaux (CMAS ~ 127 pays)
- Signes à faire au niveau du masque (ESR)

 <p>CMAS PADI =OK = no problem</p>	<p>Ce signe est le 1^{er} signe à connaître. Il est à la fois une question et une réponse.</p> <p>Lorsqu'un plongeur fait ce signe (en général le chef de palanquée), il doit être considéré comme une question : COMMENT CA VA ?</p> <p><u>Il faut absolument répondre à se signe.</u></p> <p>Si il est utilisé en réponse, il signifie : TOUT VA BIEN !</p>
 <p>CMAS PADI problème ou réponse négative au signe «OK»</p>	<p>CA NE VA PAS TRES BIEN !</p> <p>JE NE ME SENS PAS BIEN !</p> <p>J'AI UN PROBLEME !</p>
 <p>CMAS PADI problème ou réponse négative au signe «OK»</p> <p>CMAS PADI problème à l'oreille</p>	<p>J'AI UN PROBLEME A L'OREILLE</p>
 <p>CMAS PADI monter</p>	<p>ON REMONTE !</p>
 <p>CMAS PADI descendre</p>	<p>ON DESCEND !</p>




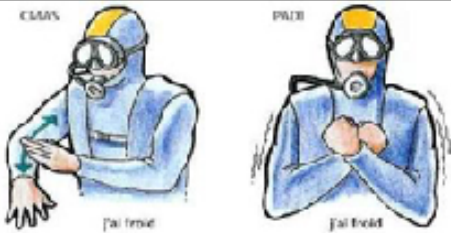


SIGNES (2)

1-REGLEMENTATION

- Justification
- Conditions de candidature
- Licence
- Assurance
- Prérogatives
- Equipement

2-ORGANISATION

- Signes
- Cadre de la plongée
- Orientation
- Et après ...

 <p>CMAS J'ai passé la réserve</p>	<p>J'AI PASSE MA RESERVE ! => il implique la fin de la plongée et la remontée de toute la palanquée.</p>
 <p>CMAS PAZI Je n'ai plus d'air</p>	<p>JE N'AI PLUS D'AIR ! => Ce signe est un signe d'URGENCE</p>
 <p>CMAS Je suis essoufflé</p>	<p>JE SUIS ESSOUFFLE => On arrête la plongée</p>
 <p>CMAS PADI J'ai froid J'ai froid</p>	<p>J'AI FROID => On arrête la plongée</p>
 <p>CMAS PADI demande en surface</p>	<p>J'AI BESOIN D'AIDE ! => Signe d'URGENCE en surface</p>
 <p>CMAS PADI OK</p>	<p>TOUT VA BIEN ! => Signe de nuit en surface</p>

REGLEMENTATION & ORGANISATION






SIGNES (3)

1-REGLEMENTATION

- Justification
- Conditions de candidature
- Licence
- Assurance
- Prérogatives
- Equipement

2-ORGANISATION

- Signes
- Cadre de la plongée
- Orientation
- Et après ...

	<p>CANE VA PAS ! => Signe de nuit en surface</p>
	<p>RASSEMBLEMENT</p>
	<p>REGARDE</p>
	<p>MONTRE TON MANO</p>
	<p>FIN D'EXERCICE / DE PLONGEE</p>

1-REGLEMENTATION

Justification

Conditions de candidature

Licence

Assurance

Prérogatives

Equipement

2-ORGANISATION

Signes

Cadre de la plongée

Orientation

Et après ...

■ Préparation de la plongée :

- Se renseigner des **conditions météorologiques, horaires de marées** si concerné, sur la zone de plongée.
- Se renseigner de la **spécificité** de cette plongée auprès de collègue ou chef de structure (profondeur, relief, courant, filet..)
- Se renseigner sur les **zones interdites** (réserves, zones militaires, zones interdites). dans certaines réserves, il peut y avoir des dérogations → ces zones sont indiquées sur les cartes. Pour les limitations provisoires, se renseigner auprès des Affaires Maritime et/ou de la capitainerie du port

■ L'habillement / vêtements :

- Bien **manger** au préalable – pas de petit dèj' sauté pour suivre son régime.
- S'habiller donc à **l'abri du vent** ou de la pluie.
- Mettre un **imperméable par-dessus la combinaison** pour couper le vent... surtout si la combinaison est déjà mouillée de la plongée du matin.
- Ne pas s'habiller en 30 minutes ... **On tarde → on a froid**
- Tout comme vous ne partez pas skier en caleçon ; **adaptez votre matériel** à la plongée que vous allez faire (7mm 2 pièces Bretagne – 5mm mono en Méditerranée l'été ..)
- **Une règle : ne pas avoir froid avant la plongée**

1-REGLEMENTATION

Justification

Conditions de candidature

Licence

Assurance

Prérogatives

Equipement

2-ORGANISATION

Signes

Cadre de la plongée

Orientation

Et après ...

■ Le Matériel :

- Toujours **vérifier** avant d'aller sur le bateau que votre bouteille est pleine et que les joints ne sont pas « foirés ». Pour cela rien de mieux que de l'ouvrir et ça permet éventuellement de trouver des pannes de détendeur.
- Vérification de la **pression**

■ Sur le Bateau :

- **De façon générale :**
- On essaie de remplir le bateau **par ordre de mise à l'eau** tout en **groupant les palanquées** (plusieurs sites de largage – niveau de plongeur...)
- Prendre soin de son matériel (et de celui des autres) en l'**accrochant** sûrement.
- **Sur une petite unité type Zodiac**, c'est encore plus vrai :
- En plus des actions ci-dessus, prendre soin que les divers bouts ne **traînent pas** entre les jambes des plongeurs ou sur le matériel.
- L'espace est encore plus **restreint** et la circulation plus difficile.
- **Vérifier que le matériel de secours** obligatoire sur un bateau de plongée y soit et de façon complète → voir liste dans le contenu de cours de réglementation.

1-REGLEMENTATION

Justification

Conditions de candidature

Licence

Assurance

Prérogatives

Equipement

2-ORGANISATION

Signes

Cadre de la plongée

Orientation

Et après ...

■ Arrivée sur le site :

- **Si le bateau mouille (jette l'ancre) :**
- **Sécu** surface à mettre en place (1 non plongeur ou une palanqué qui se mettra à l'eau lorsque la première sera remontée, ou DP...)
- Mise en place d'un **pendeur de sécurité**. Il s'agit d'un bloc équipé et ouvert accroché à un bout à 3m sous la surface permettant aux plongeurs en manque d'air de finir leur palier.
- Si courant → **ligne de vie**. C'est un bout flottant de 15 – 20m accroché à l'arrière du bateau permettant aux plongeurs de s'y tenir en présence de fort courant.
- Mise en place du **drapeau** Bleu et Blanc.
- **Briefing, le discours à écouter... :**
- Fait par le **DP** et/ou le responsable du groupe.
- Annonce les **palanquées** si pas fait avant le départ.
- Donne les **recommandations de sécu** (ex : 2 parachutes dans la même main = problème de gestion d'air – temps et profondeur max par niveau – ne pas entrer dans une épave –remonter avec 50 bars...)
- Donne les **points forts** de la plongée (influe donc fortement sur votre orientation et gestion de votre stock d'air)
- **Explications sur le site** (faune, flore, risques, ...)
- Ordre de mise à l'eau éventuellement (N2 / N3, ...)

1-REGLEMENTATION

Justification

Conditions de candidature

Licence

Assurance

Prérogatives

Equipement

2-ORGANISATION

Signes

Cadre de la plongée

Orientation

Et après ...

■ Arrivée sur le site : (suite)

- **Entre vous**,
- le but est de s'harmoniser par rapport à ce qui vient d'être dit :
- Choix de la profondeur max – du site – du trajet...
- Comment se met-on à l'eau ? - Canard ou phoque ?
- Plongée de réadaptation – on a plongé le matin même..
- Moi j'ai un ordi qui m'oblige à ... - Moi je suis aux Tables ..
- Etc ...

■ Pendant la plongée :

- Orientation (cf slides suivants)

■ Retour sur le bateau :

- **Réorganiser le bateau** proprement comme à l'allé pour les mêmes raisons.
- **Se couvrir** pour ne pas se refroidir
- Si mal de mer, se mettre au milieu du bateau. C'est là que ça bouge le moins.
- **Discuter de sa plonger** avec sa palanquée et/ou d'autres camarades permet d'échanger et de progresser. « Tiens il a fait ça ; il s'est organisé de telle façon... j'essaierai la prochaine fois »

1-REGLEMENTATION

Justification

Conditions de candidature

Licence

Assurance

Prérogatives

Equipement

2-ORGANISATION

Signes

Cadre de la plongée

Orientation

Et après ...

■ IL EST INTERDIT :

- de **plonger dans les zones interdites** (réserves, zones militaires, zones interdites). Dans certaines réserves, il peut y avoir des dérogations → ces zones sont indiquées sur les cartes. Pour les limitations provisoires, se renseigner auprès des Affaires Maritime et/ou de la capitainerie du port
- de **remonter** quoi que ce soit du fond.
- d'avoir à bord d'un même **bateau fusil et scaphandre**, sauf dérogation si le bateau est habitable (Bateau de recherche scientifique ou surveillance de compétitions).
- de toucher une amphore, un objet, un gisement d'objets présentant un intérêt artistique ou archéologique.
- de gonfler une bouteille à une **pression supérieure** à celle qui est marquée sur la bouteille.
- de gonfler une bouteille n'ayant pas été **requalifiée** ou n'ayant pas subit le contrôle T.I.V.

■ IL EST OBLIGATOIRE :

- De signaler son activité par un pavillon. Pavillon Alpha



anciens

Nouveau → Obligatoire

- De signaler tout objet ou gisement d'objets homogène.
- De faire requalifier ou visiter les bouteilles en temps voulu

1-REGLEMENTATION

Justification

Conditions de candidature

Licence

Assurance

Prérogatives

Equipement

2-ORGANISATION

Signes

Cadre de la plongée

Orientation

Et après ...

Equipement de sécurité obligatoire

■ sur le lieu de mise à l'eau

- Un moyen de communication (VHF en mer)
- Eau douce potable
- Un BAVU (ballon auto-remplisseur a valve unidirectionnelle) avec 3 taille de masques.
- Un masque à haute concentration
- Ensemble d'oxygénothérapie (bouteille)
- Une couverture isothermique
- Des fiches d'évacuation (plan de secours)
- Une bouteille de secours équipée
- Un jeu de table de décompression
- Tablette de notation immegeable
- Trousse de secours

■ Et sur un bateau :

- Permis bateau
- Equipement réglementaire en fonction de la catégorie d'immatriculation
- Mouillage adapté - Penser au parachute de remontée

Matériel d'assistance et de secours

(paragraphe 4 du code du sport du 30 Juin 2012)

Code du sport (commun)



1 – Trousse de secours comprenant :



Aspirine en non effervescente

Optionnel



Crème anti actinique (1 tube)



Antiseptique local (1 tube)



Bande type Velpeau (5cm large)



Pansements compressifs (grands et petits modèles) (1 boîte)

A.322-78-1 : matériel de secours



2 - Moyen permettant de prévenir les secours



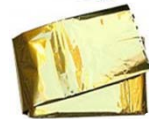
3 – Ensemble d'oxygénothérapie médicale d'une capacité suffisante pour attendre les secours , raccordé avec un débit litre et mono détendeur



4 – BAVU



5 – Masques de 3 tailles différentes



6 – Couverture iso thermique



7 – eau douce non gazeuse



8 – Plan d'organisation des secours



9 – Fiche d'évacuation conforme à l'annexe III-19

A.322-78-2 : matériel d'assistance



10 – Tablette de notation



11 – Tables immergeables si plongée > 6m et en milieu naturel



12 – Bloc de secours adapté au gaz de la plongée



13 – Moyen de rappel des plongeurs

A.322-79 : matériel de signalisation en vigueur



14 – Pavillon alpha

15 – etc ...

Eléments de sécurité obligatoire

1-REGLEMENTATION

Justification

Conditions de candidature

Licence

Assurance

Prérogatives

Equipement

2-ORGANISATION

Signes

Cadre de la plongée

Orientation

Et après ...

■ Spécificité de l'apnée :

- La licence vous permet de pratiquer la pêche sous-marine en apnée
- La pêche sous-marine est réglementée par le décret 90-618 du 11 Juillet 1990
- Le plongeur en apnée doit signaler sa présence à l'aide d'une bouée en surface, attachée au plongeur lui permettant de le suivre dans son évolution



ORIENTATION (1)

1-REGLEMENTATION

Justification

Conditions de candidature

Licence

Assurance

Prérogatives

Equipement

2-ORGANISATION

Signes

Cadre de la plongée

Orientation

Et après ...

■ Définition :

- Pour tout guide de palanquée (N4) et plongeur autonome (N2, N3, PA20, PA40 et PA60), l'orientation sous-marine est une compétence indispensable à maîtriser pour assurer le confort et la sécurité des plongeurs.
- L'orientation nous permet d'effectuer une plongée en partant d'un point donné et de sortir au point prévu.

■ Pourquoi ?

- Sécurité
- Gestion d'air
- Tranquillité d'esprit

■ Comment ?

- En fonction de la visibilité
- sans instrument
- avec instrument

1-REGLEMENTATION

Justification

Conditions de candidature

Licence

Assurance

Prérogatives

Equipement

2-ORGANISATION

Signes

Cadre de la plongée

Orientation

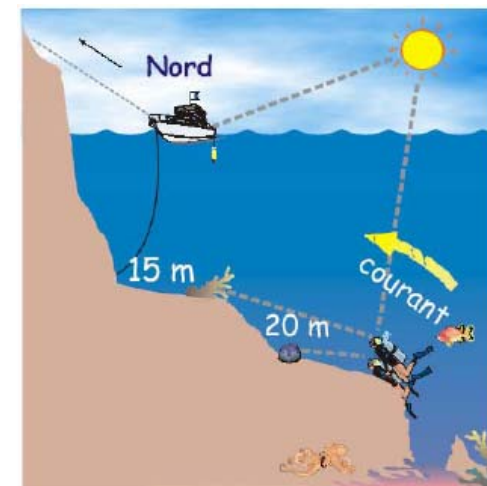
Et après ...

ORIENTATION (2)

Sans instrument :

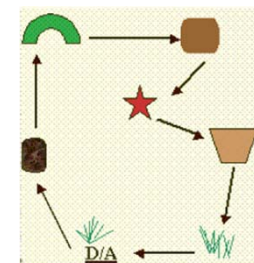
Observation de l'environnement

- Indications du directeur de plongée
- Carte du site (prof, position bateau, passes, ...)
- Soleil, courant, vague, côte
- Profondeur de l'ancre, nature du fond (roche, sable, etc.), faune, flore, variation de la profondeur



En plongée

- Garder en tête des éléments du Briefing
- Alignement de points de repères fixes facilement identifiables (recto verso)
- Regarder derrière vous lors de l'aller pour visualiser le retour
- Evolution en 3D : la profondeur est un point de repère
- Éviter les changements de direction incessants
- Sens du courant, toujours essayer de plonger avec le courant de face en début de plongée pour minimiser les risques d'essouff. de conso et d'ADD



1ères plongées en autonomie

Éviter la plongée difficile :

- dans le courant, de mauvaise vis, en pleine eau

1-REGLEMENTATION

Justification

Conditions de candidature

Licence

Assurance

Prérogatives

Equipement

2-ORGANISATION

Signes

Cadre de la plongée

Orientation

Et après ...

■ Avec instrument :

■ Quand ?

- Eau trouble, eau sombre, plongée de nuit, manque de repère
- Retrouver un tombant, un repère, mais pas un instrument de guidage de la plongée (pas GPS)

■ Le compas

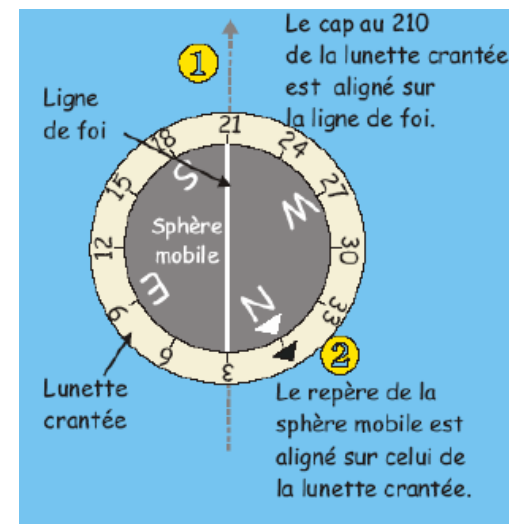
- Couronne crantée et graduée, la rose des vents, la ligne de foi, visée axiale de la profondeur

■ Comment l'utiliser ?

- façon poignet
- façon console
- Au bout d'un bout
- Faire confiance au compas



se métallique



REGLEMENTATION & ORGANISATION

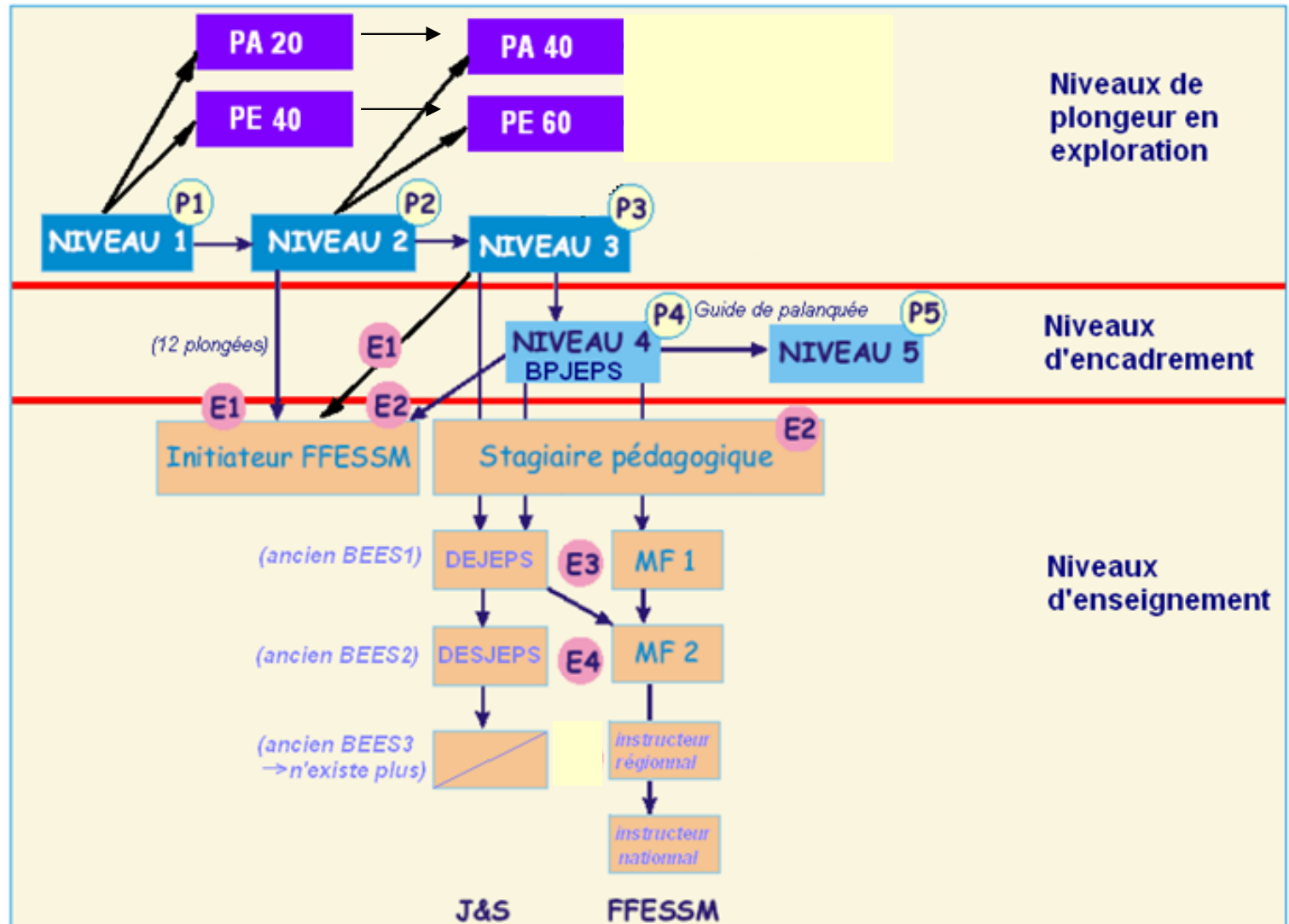
Et après ...

1-REGLEMENTATION

- Justification
- Conditions de candidature
- Licence
- Assurance
- Prérogatives
- Equipement

2-ORGANISATION

- Signes
- Cadre de la plongée
- Orientation
- Et après ...



DEJEPS = Diplôme d'Etat de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport

REGLEMENTATION & ORGANISATION

1-REGLEMENTATION

Justification

Conditions de candidature

Licence

Assurance

Prérogatives

Equipement

2-ORGANISATION

Signes

Cadre de la plongée

Orientation

Et après ...

Bonnes Plouf ...